

Inscription

- l'inscription est obligatoire
- elle s'effectue par formulaire électronique sur le site internet de l'ARRAD (délai: 20.11.2015): <http://www.arrad.ch>
- le nombre de places est limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Finance d'inscription

- la finance d'inscription s'élève à :
 - CHF 80.-- pour les non membres
 - CHF 50.-- pour les membres
 - CHF 25.-- pour les étudiants sur présentation d'une pièce de légitimation
- elle donne droit au café et au repas de midi
- la somme est à verser jusqu'au 20.11.2015 sur le compte de l'ARRAD :
Association romande de radioprotection -
ARRAD, 1700 Fribourg, CCP 17-179406-7,
IBAN CH52 0900 0000 1717 9406 7

Association romande de radioprotection

Ses buts

- rassembler les personnes concernées par la radioprotection en Suisse romande
 - favoriser les échanges entre les spécialistes et non-spécialistes
 - promouvoir la formation et la culture en matière de radioprotection
 - renforcer la collaboration internationale.
- Voici les quelques thèmes sur lesquels le comité entend concentrer les recommandations de l'ARRAD qui seront proposées à l'issue de cette journée.

Ses moyens d'action

- des réunions scientifiques consacrées à la discussion de problèmes de radioprotection comme par exemple: la radioprotection des travailleurs, la radioprotection du patient, l'environnement, les techniques de mesure, les rayonnements non ionisants, etc.;
- la tenue d'une manifestation annuelle;
- la mise sur pied de groupes de travail;
- la collaboration et la promotion des contacts avec les organismes officiels ou reconnus en radioprotection sur le plan régional, national et international.

Ses affiliations

- Fachverband für Strahlenschutz: www.fs-ev.de
- International Radiation Protection Association: www.irpa.net

Informations complémentaires

<http://www.arrad.ch>

Inscription à l'association

secretariat@arrad.ch



Association Romande de Radioprotection



Invitation à la journée thématique 2015 de l'ARRAD

« La surveillance de la radioactivité dans l'environnement dans les différentes situations d'exposition »

Vendredi 27 novembre 2015

ECAL, 5 av. du temple, Renens
(Ecole cantonale d'art de Lausanne, www.ecal.ch)

Invitation

La journée thématique 2015 sera consacrée à la surveillance de la radioactivité dans l'environnement. Ce thème avait fait l'objet de la première JT de l'ARRAD, à l'occasion des 20 ans de l'accident de Tchernobyl, il y a maintenant 9 ans. Entretemps, les nouvelles recommandations de la CIPR (ICRP 103) ont été publiées, introduisant le concept des situations d'exposition planifiée, d'urgence et existante. Le projet de révision de l'Ordonnance sur la radioprotection, reprenant ces principes, est actuellement dans sa phase finale et l'audition est prévue pour cet automne. Depuis 2006, un autre accident grave, celui de Fukushima, s'est par ailleurs produit. Au niveau Suisse, nous avons été confrontés à la « crise du radium » en 2014. Cette journée sera donc l'occasion de faire le point et d'analyser les changements induits par ces différents facteurs sur la stratégie de surveillance de la radioactivité de l'environnement en Suisse.

Notons encore que la problématique de la protection des espèces non humaines vis-à-vis des rayonnements ionisants a suscité ces dernières années de nombreux débats au niveau international. L'approche CIPR pour la protection des espèces non humaines a fait l'objet d'une série de publications, dont la dernière en date (ICRP 124) a paru en 2014. Ces recommandations n'ont, pour l'heure, trouvé que peu d'écho en Suisse, où l'ancien postulat « si l'homme est protégé, l'environnement l'est aussi » reste, à tort ou à raison, toujours privilégié.

Je suis persuadée que le programme, qui couvre un éventail de sujets aussi variés que la surveillance de la radioactivité au voisinage des hôpitaux ou des centrales nucléaires en fonctionnement normal, le récent plan d'action radium 2015-2019, les situations d'urgence, sans oublier une introduction à la problématique de la protection des espèces non-humaines, saura intéresser aussi bien les non spécialistes que les experts du domaine et je me réjouis de vous retrouver le 27 novembre pour partager cette journée.

Sybille Estier, présidente de l'ARRAD

Programme

Session du matin

- 09h30 - 09h35 Ouverture de la journée (présidente ARRAD)
- 09h35 - 10h20 Sources de radioactivité naturelles et artificielles et historique de la surveillance (Prof. H. Völkle, UNI-FR)
- 10h20 - 10h50 Législation suisse et internationale en matière de surveillance de la radioactivité dans l'environnement (Dr. S. Baechler, OFSP)
- Pause
- 11h10 - 11h55 Protection des espèces non humaines (Dr. J. Garnier-Laplace, IRSN)

Surveillance de la radioactivité dans l'environnement en situation d'exposition existante

- 11h55 - 12h25 Les problèmes suisses (Dr. P. Steinmann, OFSP)
- 12h25 - 12h25 La surveillance mise en place par l'IRSN autour des anciennes mines d'Uranium sur territoire français (Dr. M.-O. Gallerand, IRSN)



13h00 - 14h00 Repas de midi

Session de l'après-midi

- Surveillance de la radioactivité dans l'environnement en situation d'exposition planifiée
- 14h00 - 14h35 La surveillance des installations nucléaires (Dr. G. Piller, IFSN)
- 14h35 - 15h05 La surveillance des centres de recherche, industries et des hôpitaux (Dr. S. Estier, OFSP)
- 15h05 - 15h30 Surveillance de l'environnement en situation d'urgence (Dr. A. Leonardi, CENAL et Dr. B. Balsiger, OFPP)
- Pause
- 15h50 - 16h20 Table ronde
- 16h20 - 16h35 Recommandations de l'ARRAD (secrétaire ARRAD)
- 16h35 - 16h45 Conclusion de la journée (présidente ARRAD)

